

# La valeur économique du Réseau Zec : une analyse de la demande sociale et de la contribution des écosystèmes au bien-être des collectivités

## Volet 3

### La conciliation des usages et les enjeux conflictuels dans l'utilisation des ressources naturelles et des territoires du Réseau Zec

#### Objectifs

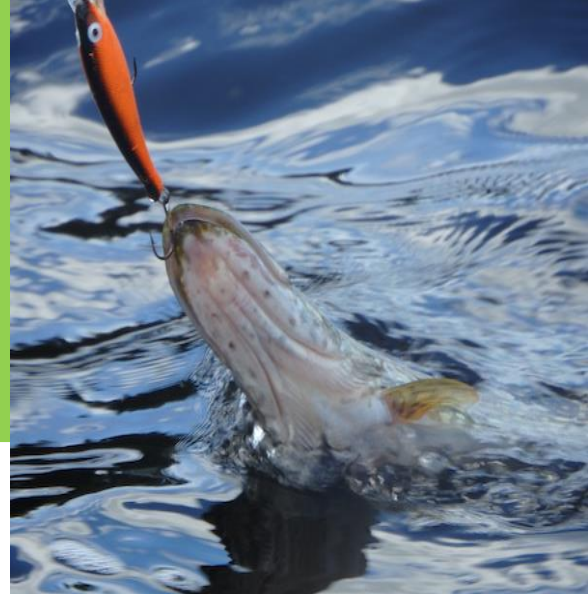
- Identifier et classer les enjeux potentiellement conflictuels et les conflits dans l'utilisation des ressources naturelles et des territoires du Réseau Zec.
- Identifier les stratégies et les outils utilisés par les gestionnaires de zecs afin d'atténuer les risques de conflits et de réduire les conflits existants.

#### Méthodologie

- Réalisation d'un sondage et tenue de trois groupes de discussion auprès de 16 gestionnaires de zecs, afin de favoriser les échanges et la mise en commun des expériences.

#### Faits saillants

- Les enjeux recelant le plus haut risque de conflits:
  - L'appropriation des territoires de chasse et de pêche
  - La mise en place de nouvelles règles de fonctionnement
  - La récolte de matière ligneuse ou les travaux forestiers lors de la chasse
  - Le partage des coûts d'entretien des routes, ponts et ponceaux entre les utilisateurs
- Les groupes de discussion auprès de 16 participants ont permis d'identifier 4 types d'enjeux : 1) gestion des ressources fauniques; 2) aménagement du territoire et des ressources; 3) respect de la législation et de la réglementation; 3) tensions entre groupes d'utilisateurs au sujet du partage des ressources.



**Les zecs du Québec : un territoire aux usages et enjeux multiples.**  
*Vers une gestion intégrée des ressources et des territoires du Réseau Zec pour le bien-être des collectivités.*



# Les conflits d'usage et les enjeux conflictuels dans les zecs

## Faits saillants... la suite

### Des enjeux spécifiques rapportés par la majorité des gestionnaires de zecs

#### Gestion de la voirie :

- La répartition des coûts d'entretien de la voirie forestière entre les usagers.
- La gestion de certains tronçons de route partagés.
- L'ouverture de nouveaux chemins entraîne des difficultés de contrôle de l'accès.

#### Appropriation :

- Des bénéficiaires de baux de villégiature excluent d'autres usagers potentiels.
- L'appropriation de territoires de chasse.
- Conflit avec le mandat des zecs, soit d'assurer l'accessibilité au territoire public

#### Partage du territoire :

- La planification des activités forestière doit prendre en compte les besoins de tous.
- Les groupes d'utilisateurs des zecs ont des valeurs et des usages qui varient.

#### Gestion des ressources fauniques :

- Harmonisation des différentes réglementations et les autorités responsables.
- Les choix d'essences réalisés en matière de reboisement.

**Des enjeux d'ordre général ont été soulevés à titre de préoccupations pour la gestion des ressources en zecs, tout comme pour le maintien de relations harmonieuses entre les usagers.**

#### Les usages ancestraux autochtones :

- La cohabitation entre les usages traditionnels des peuples autochtones et les autres usages est parfois difficile dans certaines zecs.

#### Le renouvellement de l'offre récréotouristique :

- Le développement de campings suscite notamment de vives et nombreuses réactions.

#### L'intensification de la production de matière ligneuse :

- La création d'aires consacrées à l'intensification forestière engendre des tensions entre les zecs et l'industrie

#### Les groupes d'intérêts particuliers :

- Certaines associations, comprenant un groupe restreint d'utilisateurs, tentent d'imposer leurs intérêts privés dans certaines zecs.

## Conclusion et recommandations tirées des groupes de discussion

### Pour atténuer les risques de conflits liés à la voirie forestière :

- La mise en place d'un comité de voirie qui implique les représentants du secteur touché par le tracé annuel des chemins pour accroître la collaboration entre les parties
- Assurer une meilleure communication, une gestion participative et une participation active aux processus d'harmonisation tels que les tables GIRT.
- La création d'ententes de voirie avec les industries forestières locales. Ces ententes étaient renouvelées chaque année et pouvaient aussi impliquer les MRC.

### Pour limiter toutes formes d'appropriation induite du bien public :

- L'utilisation de sondages pour répondre de façon plus appropriée aux attentes de bénéficiaires de baux de villégiatures et pour leur accorder un canal de communication.
- La création d'une trousse de bienvenue pour sensibiliser les nouveaux propriétaires de chalets. Cette trousse inclut notamment les règlements et les codes d'éthique de la zec.

### Pour éviter les conflits entre chasseurs :

- La mise sur pied d'un comité de chasse pouvant intervenir dans les conflits entre chasseurs. Cette mesure de médiation implique les deux individus à l'origine du conflit qui sont placés dans un contexte où ils sont contraints à s'écouter mutuellement.
- L'instauration d'un système de signalisation uniformisé qui vise à informer les chasseurs de leur présence, tout en évitant les comportements visant à exclure ou à intimider.

### En cas de superposition normative de plusieurs paliers gouvernementaux :

- Intégrer toutes les normes municipales et ministérielles au sein du règlement interne, ou de la trousse de bienvenue, pour tenter d'harmoniser le langage entre les instances impliquées dans la gestion du territoire.
- Favoriser une meilleure communication entre les parties prenantes et un traitement administratif plus rapide auprès des gestionnaires de la part des paliers impliqués dans la gestion des ressources naturelles et des territoires forestiers.
- 

### Pour éviter les conflits entre groupes d'utilisateurs :

- L'intégration de personnes issues des premiers peuples à différents stades des projets et leur inclusion dans les processus décisionnels.
- La mise en place d'un code d'éthique voté et signé en assemblée générale par tous les membres permettant d'engager la bonne conduite et le respect de tous, et impliquant le retrait du statut de membre en cas de non-respect.
- Une application stricte du règlement interne, voté en assemblée générale.
- Accroître la représentativité des zecs auprès des autorités ministérielles, municipales et des instances de développement économique (notamment l'industrie forestière) pour favoriser le dialogue entre les parties et la conciliation des usages.

### Crédits :

**Auteurs :** Ann Lévesque et Jérôme Dupras, Université du Québec en Outaouais (UQO) | Alice Semnoun et Jean-François Bissonnette, Université Laval

**Photos :** unsplash.com et Réseau Zec



UNIVERSITÉ  
LAVAL